

Afin d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, ce document utilise le masculin générique.

Titre : Enseignant
Mesure : BIP Jeunes
Ligne hiérarchique : Le responsable de mesure
Suppléance : Un collègue de la mesure
Lieu de travail : Avenue de Sévelin 32C, 1006 Lausanne

1. Mission générale du poste

Evaluer et améliorer les compétences scolaires des participants à travers différents cours dispensés au sein de la mesure (appuis de mathématique, de français et langues selon les besoins) en vue de se préparer aux divers tests professionnels, ceci dans le respect de la Charte de l'Association Mobilet'.

2. Domaines clés de responsabilités et tâches liées à celles-ci

- Evaluer le niveau scolaire du participant
 - Faire passer et corriger les tests d'entrée
 - Restituer les résultats au participant ainsi qu'à son éducateur
 - Vérifier l'adéquation du niveau scolaire avec le projet professionnel
 - Proposer au participant un programme d'appuis individualisé et adapté à ses besoins
 - Faire un bilan final à la demande de l'éducateur
- Proposer au participant un programme d'appuis adapté à ses besoins
 - Valoriser et améliorer les compétences scolaires des participants
 - Elaborer un programme adapté aux difficultés, au rythme et au niveau de chaque participant
 - Donner au participant l'envie d'apprendre afin de le rendre autonome
 - Redonner confiance en soi, en ses capacités et en l'adulte
 - Donner un sens au travail scolaire
 - Reconnaître les efforts fournis, les progrès accomplis tout en ayant un discours réaliste
- Gérer l'activité « appuis scolaires »
 - Vérifier les présences des participants inscrits
 - Veiller à la maintenance des locaux et au respect du matériel
- Animer des activités de groupe
 - Proposer et animer des ateliers dans divers types d'activité
 - Animer l'atelier TRE selon les besoins internes
- Collaborer avec les différents intervenants
 - Transmettre toutes informations utiles aux collègues impliqués dans le suivi des participants
 - Consigner les informations et observations les concernant dans le journal
 - Collaborer avec les éducateurs
 - Participer au colloque et à la supervision
- Veiller au respect du cadre et de la mission et de la mesure
 - Prendre connaissance du référentiel de prestations des MIS-T
 - Informer la hiérarchie en cas de dysfonctionnement au sein de la mesure
 - Participer au maintien, au développement et à l'amélioration de l'organisation interne
 - Respecter l'astreinte au secret de fonction ainsi que le règlement sur la protection des données

3. Compétences requises

- Compétences en pédagogie différenciée
- Compétences relationnelles
- Connaissances des métiers, de leurs exigences ainsi que des différents tests professionnels